

Programme Georges-Arthur Goldschmidt pour jeunes traductrices et traducteurs littéraires Février et mars 2025

Le programme

Ce programme, coorganisé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, le BIEF, la Foire du livre de Francfort, la Fondation pour la culture suisse Pro Helvetia et le ministère fédéral des Affaires européennes et internationales d'Autriche est destiné à dix traducteurs et traductrices en début de carrière venant de France, d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche. Il propose deux ateliers de traduction sous la tutelle de traducteurs et traductrices expérimentés et des rencontres avec des éditeurs, responsables de droits, agents et scouts littéraires en France, en Allemagne et en Suisse. À cette occasion, les participantes et participants découvrent les structures éditoriales, travaillent à la traduction de textes encore non traduits et établissent des contacts professionnels décisifs pour la suite de leur parcours. Ce programme s'adresse à de jeunes traducteurs et traductrices francophones et germanophones résidant en France, en Allemagne, en Suisse ou en Autriche de façon permanente.

Comment postuler ?

Les candidatures doivent être envoyées par mail à Hannah Sandvoss (h.sandvoss@bief.org) au plus tard le 23 septembre 2024.

Constitution du dossier de candidature :

- Curriculum Vitae,
- Lettre de motivation,
- Présentation du projet de traduction (une page) : c'est l'ouvrage sur lequel vous souhaitez travailler durant les ateliers. Veuillez prendre en compte les points suivants lors du choix de votre projet :
 - Les droits de traduction n'ont pas encore été vendus en France ou Suisse romande,
 - L'auteur choisi n'a pas de traducteur officiel,

Pour obtenir ces informations, veuillez contacter le service de droits de la maison d'édition ayant publié le livre,

- Extrait de traduction du projet (5 pages) accompagné du texte original correspondant,
- Si disponible, extraits des traductions (de l'allemand vers le français) déjà publiées accompagnés du texte original correspondant.

Conditions de participation

- Avoir 35 ans maximum au début du programme,
- Être entièrement disponible sur toute la durée du programme (**du 5 février au 29 mars 2025**),
- Être diplômé d'une formation universitaire de traduction ou équivalent et/ou avoir publié au moins une traduction littéraire,
- Habiter en France, en Allemagne, en Suisse ou en Autriche.

Déroulement du programme

- Février : Séminaire d'introduction,
- Février / mars : Deux ateliers de traduction encadrés par Andreas Jandl et Juliette Aubert-Affholder (à Berlin et Arles) ; visites de maisons d'édition françaises, suisses et allemandes,
- Mars : Évaluation du programme.

Rémunération

- Les participantes et participants reçoivent une bourse mensuelle de 900 € par personne,
- Les frais de déplacement liés au programme sont subventionnés par l'OFAJ sur une base forfaitaire ne couvrant pas entièrement les frais réels,
- Les frais d'hébergement sont en partie pris en charge par les structures organisatrices du programme, une partie des frais d'hébergement reste à la charge des participantes et participants.